Ecrit par Echo du Mardi le 9 avril 2020

Le président de l'UMIH 84 demande l'annulation des taxes terrasse et séjour pour les commerçants avignonnais



Patrice Mounier, président de l'UMIH 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse) demande à Cécile Helle, maire d'Avignon et à Joris Hébard, maire du Pontet, «qui ont tous les deux conservé la compétence tourisme de leur ville, de ne pas demander aux cafetiers et restaurateurs la taxe terrasse 2020. D'ores et déjà les maires de Cavaillon, Gérard Daudet, de Vacqueyras Jean-Marie Gravier et de Vaison-la-Romaine Jean-François Périlhou avaient, d'eux-mêmes, annulé la taxe terrasse pour cette année ». Le président de l'interprofessionnelle réitère également sa demande d'annulation de la taxe de séjour, pour le solde 2019 et l'année complète 2020, au bénéfice des hôteliers avignonnais. Dans le même esprit, Patrice Mounier a étendu sa demande à tous les présidents d'EPCI vauclusiens (Etablissement public de coopération intercommunale).

Lettre ouverte

Dans sa lettre ouverte aux élus des villes et des communautés d'agglomération et de communes de

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 avril 2020

Vaucluse, et en particulier à Cécile Helle, maire d'Avignon, le président de l'UMIH 84 explique : «La crise sanitaire et le confinement résultant de l'épidémie de Covid-19 débouchent sur une crise économique sans précédent, la plus terrible depuis 1945. Plongé en activité zéro depuis le 15 mars pour éviter la propagation du virus, le secteur de l'hôtellerie-restauration est frappé de plein fouet et pourrait ne pas s'en relever, faute de mesures de relance et d'aides massives au secteur. C'est pourquoi, nous vous avons fait plusieurs demandes pour aider nos professionnels avignonnais du tourisme. Vous connaissez notre implication dans votre ville, Vous savez que nous pouvons faire passer des messages forts concernant tout ce qui se passe dans le tourisme avignonnais. Vous savez également notre engagement à vouloir qu'Avignon se dote d'un véritable adjoint au tourisme avec lequel nous pourrions travailler. Vous savez que nos adhérents s'impliquent dans la politique touristique de votre ville, à travers le festival du Livre par exemple. C'est pourquoi nous vous demandons à ce que les hôteliers Avignonnais ne payent pas la taxe de séjour (solde 2019 et année complète 2020). Nous vous avions déjà demandé cela à la sortie de la crise Gilets jaunes et il nous avait été répondu que cela était impossible. Nous nous sommes renseignés auprès des juristes de l'UMIH Nationale qui explique que c'est l'Etat qui a créé la taxe de séjour, fixé le dispositif et le cadre de cette taxe de séjour mais que c'est aux maires ou aux président d'EPCI d'adapter cette collecte de la taxe de séjour ou non. Cela veut dire que c'est à vous, Madame le Maire, de décider avec vos élus de ce que vous faites avec cette taxe de séjour.»

http://www.umih84.fr/